

# Une information judiciaire ouverte à l'égard d'Alain Destexhe

■ En cause, des liens présumés avec le régime azerbaïdjanais.

Une information judiciaire a été ouverte par le parquet de Bruxelles dans le cadre du financement d'une ASBL administrée par deux députés libéraux et qui aurait été financée par des fonds azéris depuis l'Allemagne, a indiqué, mercredi, le ministre de la Justice, Koen Geens (CD&V), en réponse à une question du député Georges Gilkinet (Ecolo).

L'un des députés est l'élu bruxellois et sénateur Alain Destexhe. M. Destexhe (MR) a fondé en 2010 une ASBL avec l'ex-député Stef Goris (Open VLD puis LDD). L'association, dont il a démissionné, a notamment pour objet de former à l'observation internationale d'élections.

Des articles de presse ont fait état de soupçons de financement de l'association par l'Azerbaïdjan. Ces soupçons

s'inscrivent dans le cadre plus large d'un dossier qui touche d'anciens parlementaires membres du Conseil de l'Europe. L'assemblée a désigné trois anciens magistrats pour investiguer des informations relatives au transit de quelque 2,5 milliards d'euros sur des comptes de sociétés écrans en Angleterre et en Ecosse, éventuellement destinés à alimenter des proches du régime azéri. Dans cette affaire, des sommes d'argent ont également été retrouvées sur les comptes d'au moins deux anciens membres influents de l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

## Rapport conciliant

A la mi-septembre, "La Libre" avait révélé qu'un député du Conseil de l'Europe indiquait que le rapport Destexhe sur le respect des droits de l'homme dans la république caucasienne avait été jugé trop conciliant. M. Destexhe avait répondu que ce rapport avait été adopté à l'unanimité par la commission juridique et des droits de l'homme.

Mais des membres de la commission avaient évoqué des débats houleux et affirmé que le vote final n'avait pas porté sur le rapport mais sur une résolution à laquelle avait été ajouté un paragraphe notant la grande préoccupation de l'assemblée à propos des liens entre le gouvernement azerbaïdjanais et un programme de blanchiment d'argent à grande échelle entre 2012 et 2014.

La mise en cause de M. Destexhe l'avait conduit, le samedi 16 septembre, à démissionner de l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE).

*"Avec les attaques dont je fais l'objet, il est inévitable que dans cette assemblée hautement politisée, le débat se focalise désormais autour de ma personne et non sur le contenu de mon rapport, s'était-il justifié. Les conditions d'un débat serein ne sont plus réunies",* avait-il ajouté. Selon M. Destexhe, le rapport n'avait pourtant rien de complaisant, bien au contraire.

J.-C.M. (avec Belga)